



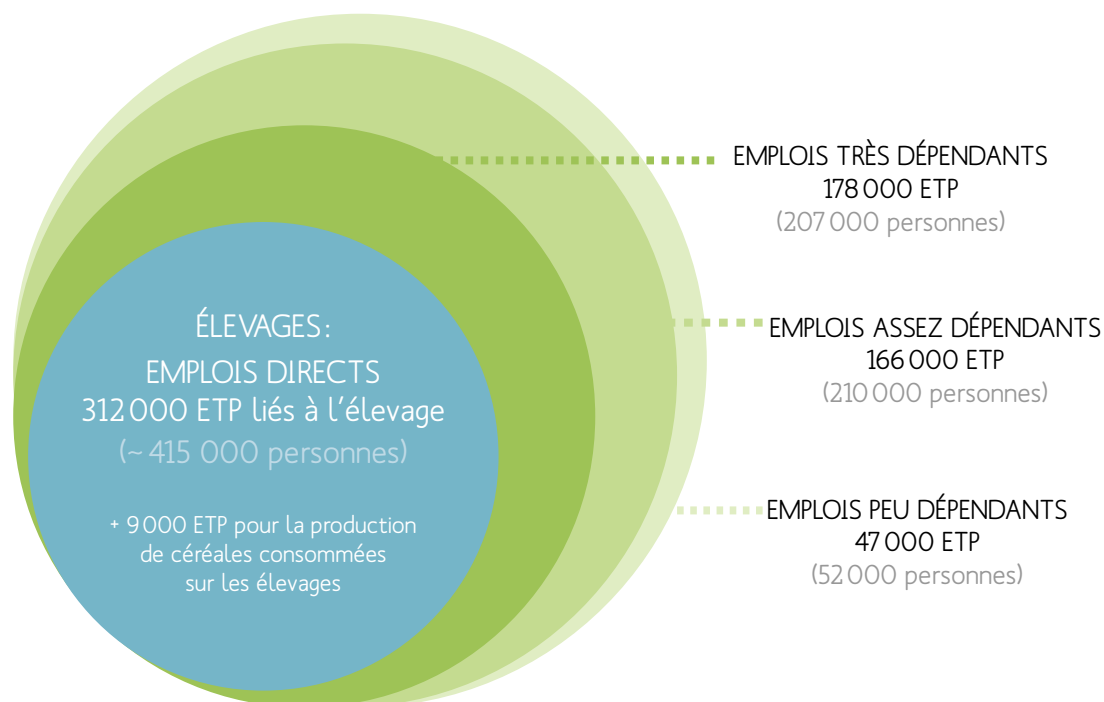
LES EMPLOIS LIÉS À L'ÉLEVAGE FRANÇAIS

Les récentes crises et évolutions survenues dans les secteurs agricole et agroalimentaire l'ont montré, de nombreuses activités en dehors des exploitations dépendent de la présence des élevages sur le territoire français: abattoirs, transport, alimentation... Cependant, les implications précises en termes d'emplois étaient jusqu'à aujourd'hui difficiles à estimer. En effet, la contribution de l'activité agricole à l'emploi ne se limite pas à la population active agricole: la prise en compte des emplois liés à l'élevage dans les autres secteurs de l'économie (comme par exemple, l'alimentation, la santé animale, la génétique, les fournisseurs de matériel, les industries agroalimentaires, ou encore l'administration et l'enseignement) est essentielle. Jusqu'à présent mal identifiés et mesurés, ces emplois jouent pourtant un rôle crucial dans l'économie locale et dans le dynamisme des territoires ruraux. Mais leur évaluation est délicate, car tous ces emplois indirects ne sont pas dépendants de l'élevage français de manière égale.

Le GIS Elevages Demain a souhaité, dans ce cadre, identifier et quantifier de manière précise et la plus exhaustive possible les emplois dépendants de l'élevage en France, en distinguant les différents types d'élevages: bovin viande, veaux de boucherie, bovin lait, porcin, volaille chair et lapins, volaille œuf, ovins viande, ovins lait et caprins. Pour cela, une méthode solide et rigoureuse permettant d'évaluer l'emploi direct et indirect, en nuancant sa dépendance, a été développée.

Les résultats montrent qu'en France, un total de 703 000 équivalents-temps-plein (ETP) dépendent de la présence des élevages sur le territoire. Ainsi, outre les 312 000 ETP affectés aux activités d'élevage sur les exploitations, 178 000 ETP sont fortement dépendants de l'élevage, 166 000 moyennement et 47 000 faiblement.

Autrement dit, pour chaque ETP présent sur un élevage, il y a 1,25 ETP supplémentaire dans les autres secteurs économiques.





DÉFINITIONS

La mesure de l'emploi :

- **en ETP** : l'équivalent temps plein (ETP) permet de prendre en compte le temps de travail moyen de chaque travailleur sur l'année. Ainsi, une personne n'ayant travaillé que 3 mois dans l'année sera comptabilisée comme 0,25 ETP. De même, quelqu'un travaillant à temps partiel à 80 % représentera 0,8 ETP. Sur les élevages, on parle plus couramment d'UTA (unité de travail agricole), dont la définition repose sur le même concept.
- **en personnes, ou effectif** : les mesures d'emploi en nombre de personnes se réfèrent à l'effectif d'une entreprise à un instant t (salarié et non salarié). Sont ainsi comptabilisées les personnes travaillant, totalement ou en partie, dans l'entreprise. Cet effectif est traditionnellement mesuré à la date du 31 décembre chaque année.

À quels emplois fait-on référence ?

- **Emplois directs** : il s'agit des emplois dans le secteur sur lequel porte l'étude. Ici, ce sont les emplois affectés aux activités d'élevages sur les exploitations.
- **Emplois indirects** : il s'agit des emplois des secteurs d'activité dépendants du secteur direct, c'est à dire ici dépendants des élevages. Ces secteurs peuvent être des fournisseurs, des prestataires de services et sous-traitants du secteur direct, mais également des acteurs situés en aval de la filière. À ces acteurs peuvent s'ajouter les secteurs public et parapublic.
- **Emplois induits** : ce sont les emplois générés par les dépenses des ménages employés dans les secteurs directs et indirects. Les emplois induits ne font pas partie du champ de cette étude.

Que mesure-t-on ?

- **Acteurs** : le terme d'acteur est utilisé ici pour désigner un groupe d'entreprises ayant un fonctionnement et un ensemble d'activités identiques. Dans cette étude, près de 190 acteurs ayant une activité en relation avec l'élevage ont été identifiés. On notera qu'une activité en particulier peut être réalisée par différents acteurs (ex : le conseil technique aux éleveurs peut être dispensé par un groupement de producteurs, une chambre d'agriculture, un vétérinaire...). De même, un corps de métier identique peut être employé par différents acteurs (les vétérinaires sont répartis entre les cabinets d'exercice libéral, les groupements de producteurs, les industries, l'administration...). Cette étude fournit des informations sur l'emploi par acteur, et non pas par activité ou par corps de métier.
- **Dépendance** : la dépendance d'un acteur à l'élevage est définie comme la probabilité qu'une modification de l'élevage français ait des conséquences sur son niveau d'activité ou son existence. La dépendance de chaque acteur ayant une activité en relation avec l'élevage a été évaluée. Les acteurs non dépendants ont été exclus de la comptabilisation des emplois, tandis que les emplois dépendants ont été classés en trois catégories : forte, moyenne ou faible.
- **Emplois dépendants de l'élevage français** : pour chacun des acteurs dépendants, seuls les emplois dont l'activité a un rapport avec l'élevage français ont été comptabilisés. Si l'acteur a une activité qui ne concerne pas exclusivement l'élevage, on ne comptabilise que les ETP liés à l'élevage. Si l'acteur a une activité importante d'export vers les élevages étrangers ou d'import depuis les élevages étrangers (supérieure à 20 % du total), on considère que celle-ci a une logique économique propre et les ETP liés aux productions importées ou exportées ne sont pas comptabilisés.
- **Type d'élevage** : les emplois ont été répartis selon leur lien à un type d'élevage, et non à un produit. Un emploi lié à l'abattage d'une vache de réforme laitière sera ainsi affecté à l'élevage bovin lait. Nous avons distingué bovin lait, ovin lait, caprin, bovin viande, veaux de boucherie, ovin viande, porc, volaille chair/lapins et volaille œuf. Les équins et l'aquaculture ne sont pas considérés. Tous les emplois comptabilisés sont rattachés à l'un de ces élevages.



UNE ÉTUDE SUR L'EMPLOI : POURQUOI ?

L'emploi, un indicateur essentiel pour un secteur économique

En 1993, en France, le chômage dépassait pour la première fois le seuil de 10 % de la population active. Vingt ans plus tard, après une baisse à la fin des années 1990 puis une seconde au milieu des années 2000, ce taux a de nouveau franchi cette barre fatidique. Au-delà des difficultés que le chômage de masse impose à ceux qui le subissent, un taux de chômage élevé contribue à l'affaiblissement de l'économie et à une perte de cohésion de la société. L'emploi constitue donc aujourd'hui un marqueur essentiel dans l'évaluation non seulement du dynamisme d'un secteur d'activité, mais également des services économiques et sociaux qu'il rend à la société. Il est par conséquent primordial de bien évaluer la contribution des différents secteurs économiques à l'emploi.

Le secteur agricole et l'emploi : l'importance de l'emploi indirect

La part de la population active travaillant dans le secteur agricole est passée de 31 % en 1955 à 4 % aujourd'hui¹. Ceci s'explique notamment par l'augmentation de la productivité du travail : plus de richesses sont créées par moins de personnes. Cependant, une part de cet emploi agricole, en apparence détruit, a en fait été absorbée par d'autres secteurs d'activité spécialisés gravitant autour de la production. En effet, les exploitations agricoles françaises ont aussi connu au cours des dernières décennies un mouvement dit de « spécialisation verticale », en réduisant le champ de leur activité par la délégation d'une partie des tâches jusqu'alors réalisées sur les exploitations à des entreprises extérieures : production de semences, d'aliments du bétail, d'engrais, production des outils de travail, activités de transformation, de vente... Autrement dit, la diminution du nombre d'actifs agricoles s'est accompagnée d'une création d'emplois dans les secteurs connexes à l'agriculture : on trouve dans les industries d'amont, d'aval, les services et institutions de nombreux emplois liés à la production agricole. L'évaluation du seul emploi agricole ne permet

donc pas de rendre compte de la complexité et de la dynamique globale du secteur. La contribution de l'agriculture à l'activité économique et à l'emploi doit se mesurer sur la base d'un concept plus large que celui de la population active agricole, en prenant en compte les emplois indirects, dont l'existence est liée à celle des exploitations agricoles. Ces emplois sont en effet essentiels pour le fonctionnement de l'économie locale et le dynamisme des territoires ruraux.

Ces dernières années, les filières d'élevage françaises ont été soumises à plusieurs crises aux causes diverses, qui se sont traduites par la fermeture d'outils industriels, la diminution du nombre d'éleveurs, la dévitalisation de certaines zones rurales... Ces arrêts d'activité ont eu des conséquences difficilement quantifiables en termes d'emplois, ce qui a rendu l'évaluation de l'emploi direct et indirect lié à l'élevage d'autant plus crucial.

Un manque d'informations fiables et pertinentes

La diversité des études existantes, menées dans des cadres et à des échelles très variables, à l'aide de méthodes et de sources rarement explicitées, ne permettait pas d'avoir une image claire de l'emploi lié à l'agriculture ou à l'élevage. En outre, il n'existait pas de méthode précise et reconnue permettant de quantifier et de décrire les emplois indirects de manière fine. Leur évaluation est en effet particulièrement délicate,

puisque tous ces emplois ne dépendent pas de l'élevage français de manière identique. Le GIS Élevages Demain s'est donc saisi de cette question en engageant une étude à caractère exploratoire sur l'emploi lié aux élevages, avec un double objectif : développer une méthode solide et rigoureuse permettant d'évaluer l'emploi direct et indirect, et l'appliquer aux élevages français, en distinguant les différents types d'élevages.

Différentes études et communications² sur le sujet font apparaître un ratio allant de 0,4 à 7 emplois non agricoles pour un emploi sur une exploitation agricole.

1- Recensements agricoles, 1955 et 2010

2- Détail disponible dans le rapport complet ; CRAMP 2006 [0,4] - Rapport d'information du Sénat n°784 Traçabilité, compétitivité, durabilité :

3 défis pour la filière viande [0,7]

NOTICE MÉTHODOLOGIQUE

Emplois directs

D'après le recensement agricole de 2010, plus de la moitié des emplois agricoles se trouvent sur des exploitations ayant une activité d'élevage. Cependant, tous ces emplois ne correspondent pas pour autant exclusivement à des activités d'élevage, les exploitants ayant souvent plusieurs activités associées: cultures de vente, travaux à façon, tourisme, vente directe...

Périmètre de l'étude

L'emploi en France:

Cette étude comptabilise uniquement les emplois situés en France. Bien que des emplois situés à l'étranger dépendent des élevages français (abattage de bovins élevés en France, production de soja au Brésil), ces emplois ne seront pas pris en compte ici.

L'emploi en 2012-2013:

Les données utilisées concernent une période allant de 2010 à 2014. Une large majorité des informations recueillies est sur la période 2012-2013.

Par ailleurs, la distinction des emplois par type d'élevage est également complexe: les exploitations élevant plusieurs espèces sont en effet très nombreuses, et la main-d'œuvre liée à chaque activité est délicate à évaluer. Le recensement agricole ne donne d'ailleurs aucune indication sur la manière dont la main-d'œuvre se répartit entre les différents ateliers de production. Pour évaluer cette répartition de la main-d'œuvre entre élevage et autres activités, ainsi que pour ventiler celle-ci entre les différents types d'élevage, un travail statistique a été mené en partenariat avec l'IDELE³. Nous avons ainsi réalisé une régression linéaire multiple sur la base des données du recensement agricole. Des clés d'affectation physiques ont été prises en compte pour évaluer les coefficients de répartition de la main d'œuvre (hectare pour les productions végétales, unité de gros bovins pour les productions bovines, ovines, et caprines, et produit brut standard pour le porc et la volaille). Afin de prendre en compte la diversité des systèmes de production, les données

sont différenciées selon le type d'atelier, sur la base d'une typologie établie par les instituts techniques.

Emplois indirects

Identifier les acteurs - Dans un premier temps, l'organisation et le fonctionnement des filières au sens large ont été étudiés, afin d'identifier les différents acteurs de la sphère élevage: industries agro-alimentaires, mais également vétérinaires, entreprises construisant des bâtiments d'élevage ou encore lycées agricoles. La cartographie des activités et des acteurs a été établie de manière empirique, à partir de recherches bibliographiques et d'audition d'experts. Elle a permis de recenser tous les emplois gravitant, de près ou de loin, autour des filières d'élevage et de leurs produits.

Évaluer la dépendance - La seconde étape a consisté à expliciter le lien de dépendance, plus ou moins fort, que chacun de ces acteurs entretient avec l'élevage. Le degré de dépendance est ici défini comme la probabilité qu'une modification de l'activité des élevages français ait des conséquences sur le niveau d'activité ou l'existence d'un acteur, et donc, sur ses emplois. Autrement dit, on cherche à savoir si, en cas de diminution ou de disparition de l'élevage français, ces emplois ont une chance plus ou moins forte d'être conservés.

Pour évaluer cette dépendance à l'élevage, une méthode spécifique a été élaborée. Diverses références théoriques et méthodologiques ont fourni des concepts de base à la caractérisation de la dépendance: théorie des coûts de transaction, économie industrielle, théorie des contrats, méthodes

Identifier TOUS LES ACTEURS
de la sphère élevage

Identifier les acteurs
DÉPENDANTS de l'élevage

Quantifier les EMPLOIS
pour ces acteurs dépendants

3- Méthode basée sur celle développée par l'IDELE dans le cadre des Réseaux d'élevage, pour le calcul des coûts de production pour différents systèmes d'élevage de ruminants et de polyculture élevage.

d'ACV sociale... Ces travaux ont été confrontés et synthétisés, ce qui a permis de construire une évaluation de la dépendance sur la base de trois critères: l'importance relative de l'élevage pour le secteur concerné, la capacité d'adaptation des acteurs ciblés, et les contraintes territoriales s'exerçant sur l'activité. Ces trois composantes ont été évaluées à l'aide de différents outils:

Importance relative de l'élevage dans l'activité (effets à court terme)

Plus l'activité liée à l'élevage est une part importante de l'ensemble des activités de l'entreprise, plus un changement de niveau d'activité au niveau de l'élevage serait, à très court terme, directement répercuté.

INDICATEURS

- Part du chiffre d'affaires lié à l'élevage
- Part des secteurs spécialisés sur l'élevage ou ses produits
- Diversité des débouchés

Chaque indicateur donne lieu à un score de 0 à 5; ces trois scores sont ensuite additionnés.

Capacités d'adaptation (effets à moyen et long terme)

Plus les entreprises peuvent s'adapter à un autre marché ou une autre activité, en disposant d'investissements, matériels et immatériels, peu spécifiques, moins elles sont, à moyen terme, dépendantes.

INDICATEURS

- Capacité de reconversion vers un autre type d'élevage (spécificité des actifs)
- Capacité de reconversion vers un autre secteur (spécificité des actifs)
- Existence d'un marché pertinent (reconversion ou de substitution)

Chaque indicateur donne lieu à un score de 0 à 5; ces trois scores sont ensuite additionnés.

Contraintes territoriales (causes et effets géographiques)

Plus les contraintes territoriales liant un acteur aux élevages sont grandes, plus les possibilités de trouver d'autres clients sont réduites (mais plus le risque de délocalisation de ces activités est faible).

INDICATEUR

- Évaluation de l'échelle à laquelle s'exercent les contraintes logistiques et/ou économiques liant un acteur aux élevages: mondiale, nationale, régionale, départementale, ou très locale.

L'indicateur donne un score de 0 à 15.

L'évaluation de chacune de ces composantes a donné une note; les trois notes ont ensuite été agrégées de façon à attribuer un score global de dépendance à chacun des acteurs. Un traitement statistique des données a ensuite permis de définir quatre groupes d'acteurs: fortement, moyennement, faiblement et pas dépendants⁴.

Quantifier l'emploi - Pour chacun des acteurs dépendants, une évaluation du volume d'emploi a été réalisée à l'aide de diverses méthodes, en fonction des données disponibles: mobilisation de données statistiques (INSEE, SSP, MSA, Conventions collectives...), enquêtes professionnelles, réalisation d'enquêtes directes, évaluation par une approche économique...

Afin d'obtenir une estimation fiable n'excluant aucun des acteurs concernés et évitant les doubles-comptes, un travail de retraitement et de croisement des sources a été réalisé.

Pour chaque acteur dépendant de l'élevage, un nombre d'emplois (en nombre de personnes et en ETP) en lien avec l'élevage a été déterminé. Dans le cas d'activités mixtes (par exemple les vétérinaires qui ont également une activité pour les animaux de compagnie), seule la part d'emploi liée à l'activité élevage a été prise en compte.

4- Malgré toute l'attention apportée à l'identification des emplois liés à l'élevage et à leur quantification, il est possible que certains emplois faiblement, voire très faiblement dépendants n'aient pas été pris en compte

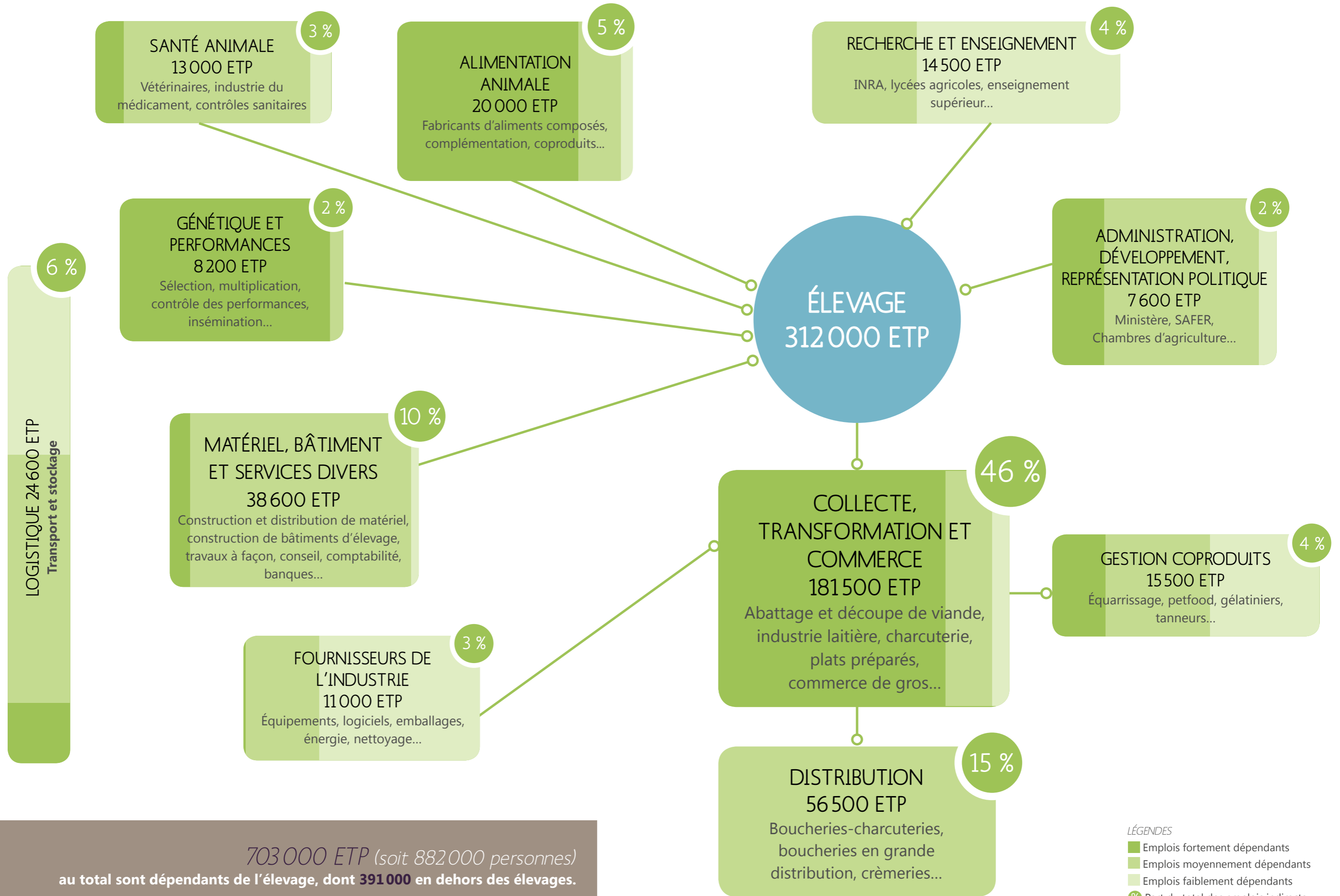
Quelles méthodes existantes?

Deux approches différentes existent pour évaluer l'emploi: l'analyse macro-économique, et le recensement méso-économique.

Dans le premier cas, la clé d'entrée est l'ensemble des opérations économiques entre les différents acteurs; les flux économiques de valeurs ajoutées et de salaires sont examinés, et traduits en emplois. Des simulations économiques peuvent ensuite être conduites pour mesurer la variation en emplois liée à un choc.

Pour le second cas, les méthodes s'appuient sur une activité centrale et identifient de manière empirique, par recensement, les activités et les emplois qui lui sont liés.

Notre méthode est basée sur un recensement méso-économique, qui offre une plus grande précision dans la description des emplois, et une plus grande souplesse d'utilisation. Cependant, le périmètre des acteurs concernés a été déterminé, sur la base de ce recensement, grâce à la mesure de la dépendance. Cette évaluation, en permettant d'affiner le recensement empirique, représente une avancée méthodologique conséquente.



LÉGENDES

- Emplois fortement dépendants
- Emplois moyennement dépendants
- Emplois faiblement dépendants
- ⊘ Part du total des emplois indirects

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

La main d'œuvre dédiée aux ateliers d'élevage sur les exploitations agricoles représente au total **312 000 ETP** (hors équins). Les emplois indirects sont au nombre de **391 000 ETP**.
Le total des emplois directs et indirects représente donc **703 000 ETP**, qui correspondent environ à **882 000 personnes**.
En ajoutant l'intérim, on a **724 000 ETP** liés à l'élevage, soit 3,2 % de l'emploi total en France.

équins, on arrive à un total de 341 000 ETP. L'activité liée à la production de céréales intraconsommées n'est pas incluse dans ce chiffre; elle a été estimée à environ 9 000 ETP.
La main-d'œuvre consacrée à l'élevage (hors équins) représente donc entre **41 et 43 % de l'emploi total** des exploitations agricoles.
On estime que ces 312 000 ETP représentent environ **415 000 actifs permanents**.
La main d'œuvre familiale constitue l'essentiel de cette force de travail (84 %), avec de fortes disparités entre les types d'élevage (de 93 % pour les ovins lait à 63 % pour les œufs).

L'incertitude moyenne de cette évaluation des emplois directs et indirects est estimée à **environ 2 %**.
Le total est donc compris entre 692 000 et 714 000 ETP.

Ce pourcentage varie fortement selon les acteurs, la meilleure précision étant en général sur les acteurs les plus dépendants et représentant le plus d'emplois.

Les emplois sur les élevages

Au total, on comptait en France en 2010 **291 000 exploitations agricoles** ayant une activité d'élevage, sur un total de 490 000. Ces exploitations sont réparties en deux groupes: activité d'élevage significative (219 000) et non significative⁵ (79 000). Sur ces élevages, on recense **au total 429 000 ETP** ou 568 000 actifs permanents, auxquels s'ajoutent 243 000 saisonniers.

L'étude montre que sur cette main d'œuvre totale, 73 % est dédiée aux ateliers d'élevage (hors équins). On a donc, en France, **312 000 ETP dédiées à l'élevage stricto sensu**, dont 6 % (20 000 ETP) sur des exploitations ayant une activité d'élevage très faible (essentiellement en bovin viande, ovin viande et volaille). En prenant en compte les activités d'élevage

Grandes cultures et emploi
Une évaluation simplifiée permet d'estimer que la main d'œuvre liée à la production de céréales et de protéagineux destinés à l'alimentation animale représenterait 23 000 ETP au maximum, dont 9 000 sur les élevages. Ces emplois ont été considérés comme n'étant pas dépendants de l'élevage français.

Les emplois indirects

189 groupes d'acteurs en lien avec l'élevage ont été identifiés dans différents secteurs de l'économie. Parmi ceux-ci, une cinquantaine a été considérée comme non dépendante de l'élevage. C'est par exemple le cas des fabricants de produits phytosanitaires ou de matériel de culture, des biscuiteries utilisant du beurre ou encore de la restauration proposant des produits animaux à ses clients.

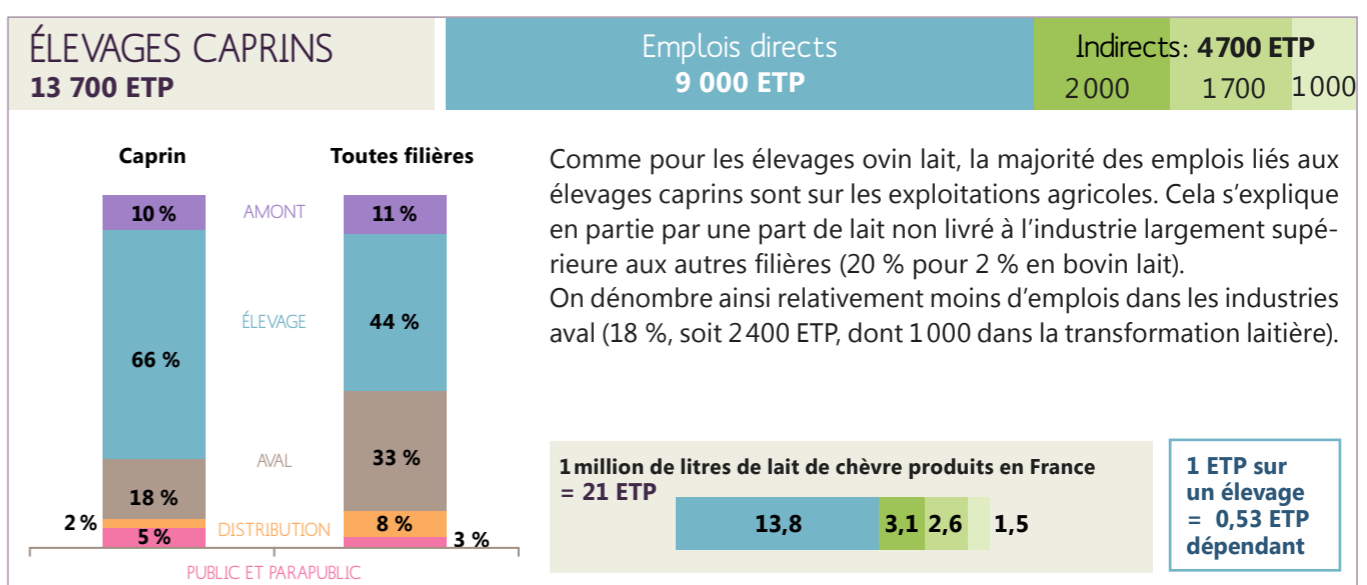
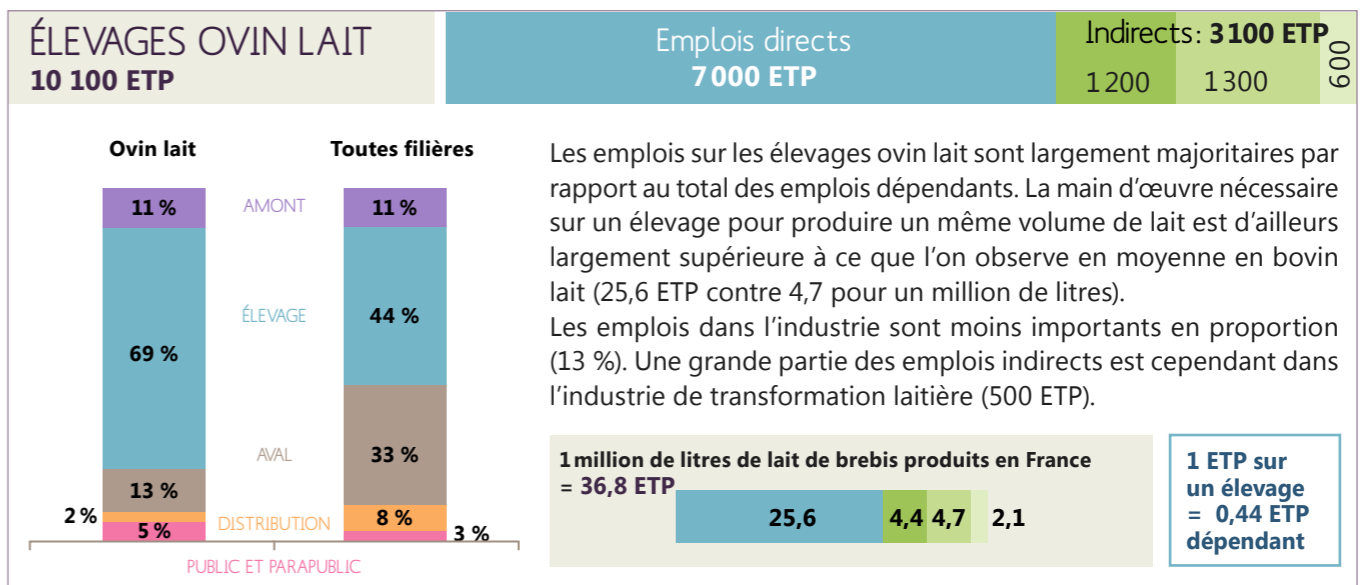
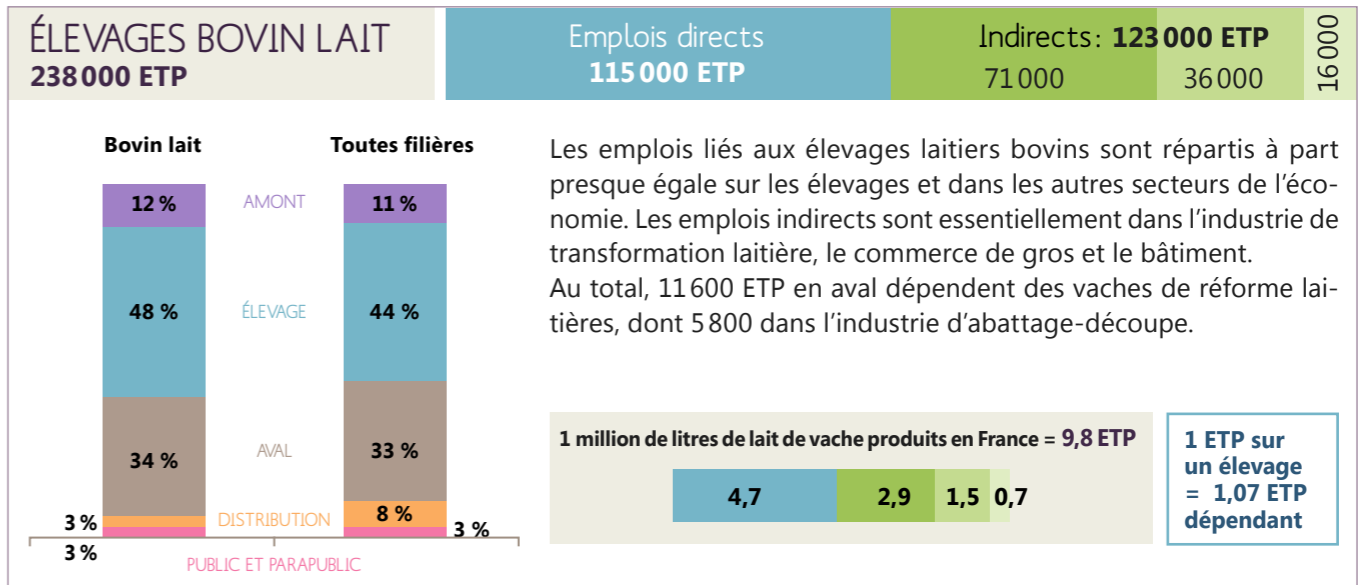
Pour une exploitation avec élevage significatif, on a en moyenne 3,1 ETP liés à l'élevage :

- 1,3 sur l'exploitation
- 0,4 en amont
- 1 en aval
- 0,3 dans la distribution
- 0,1 dans le public et parapublic

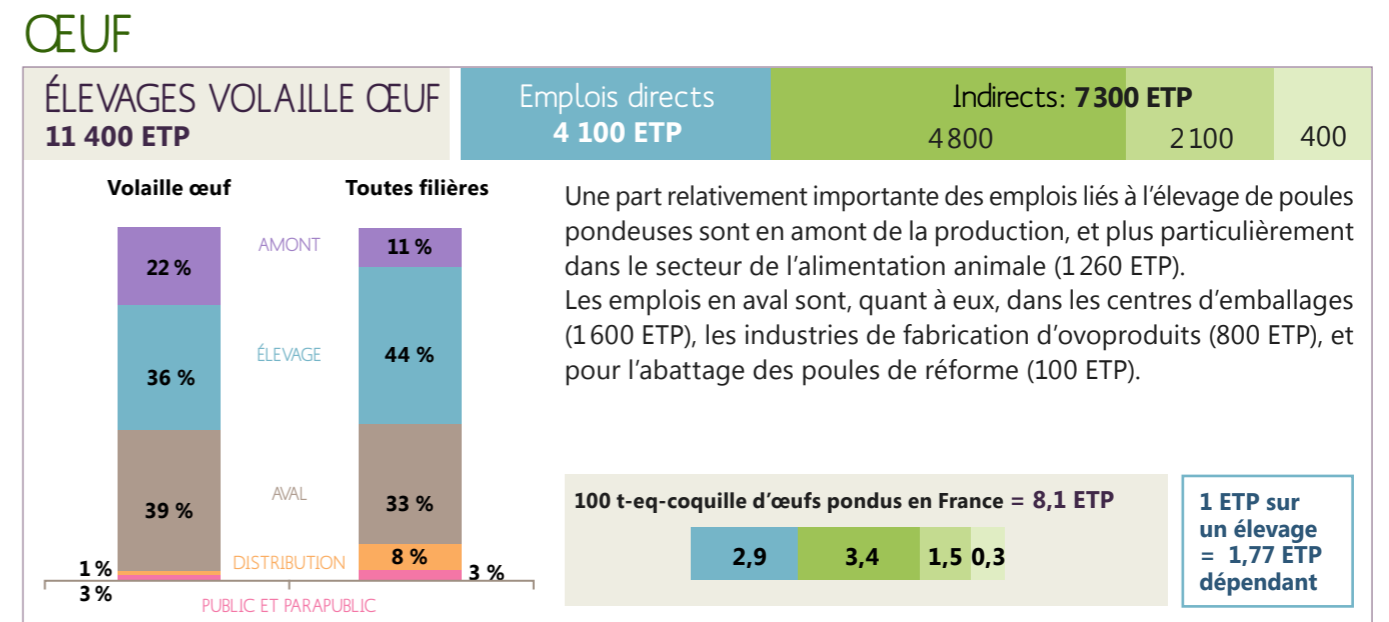
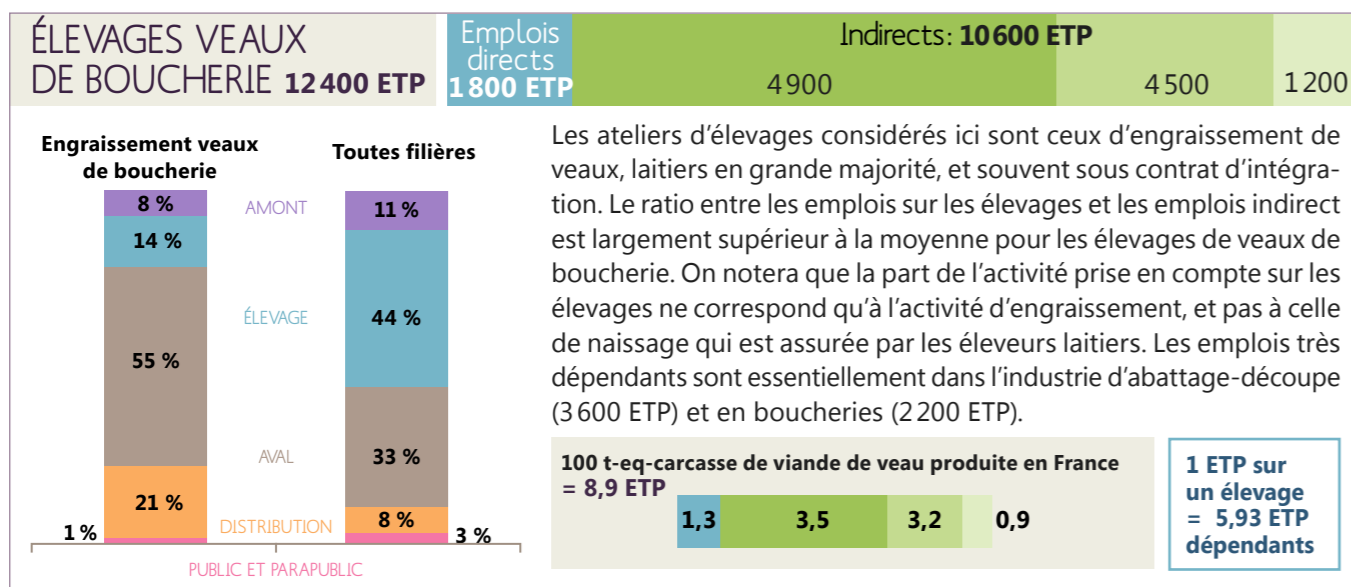
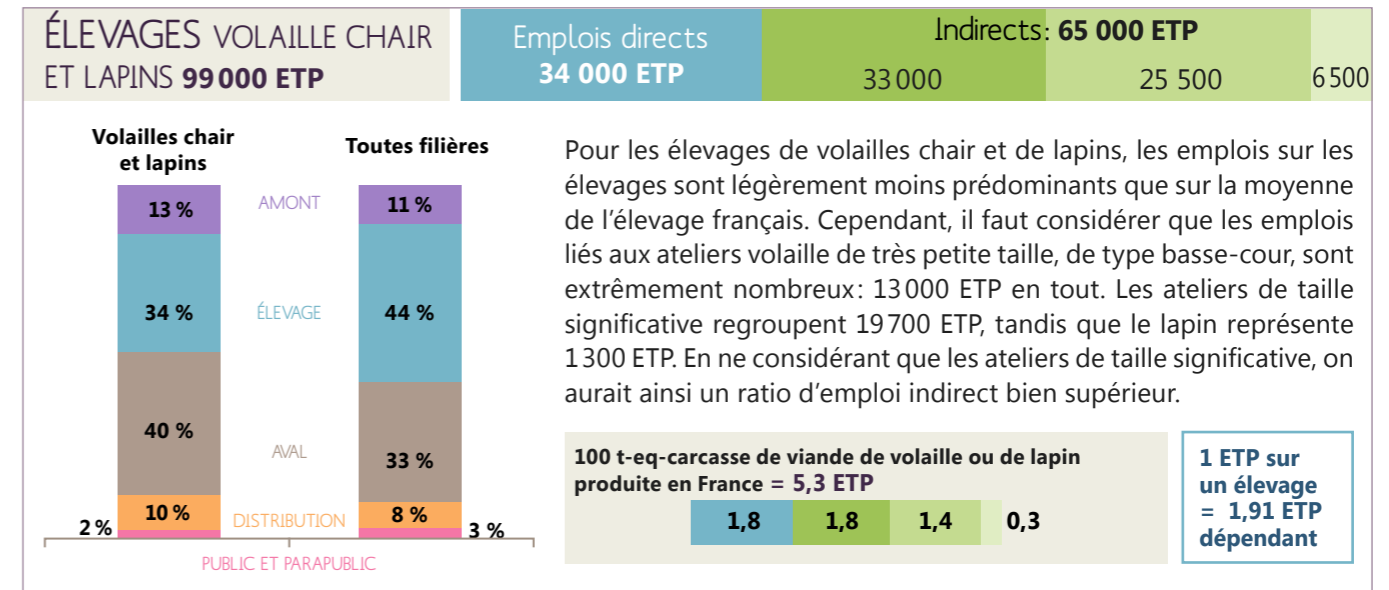
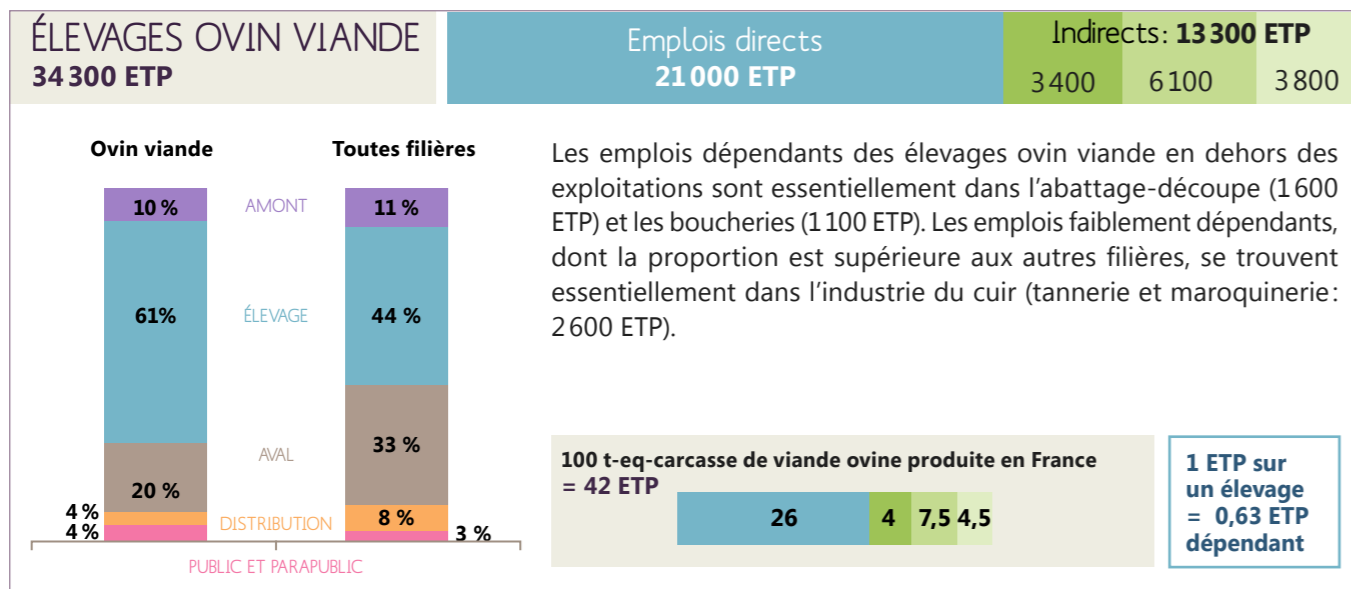
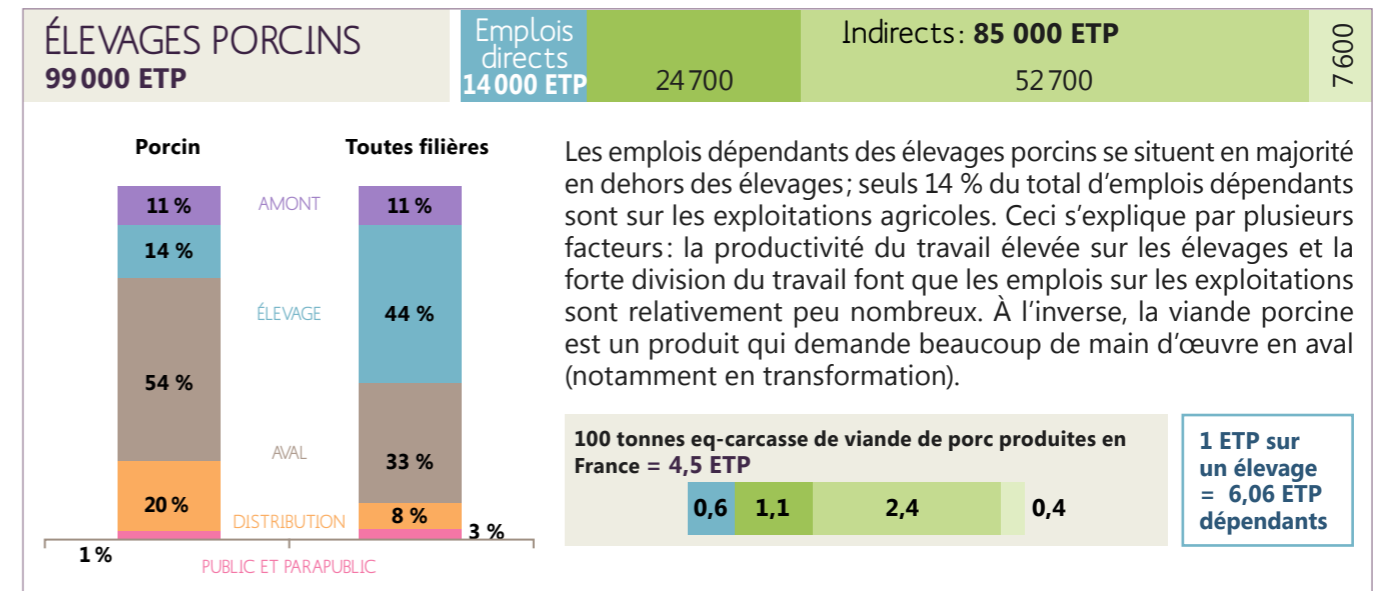
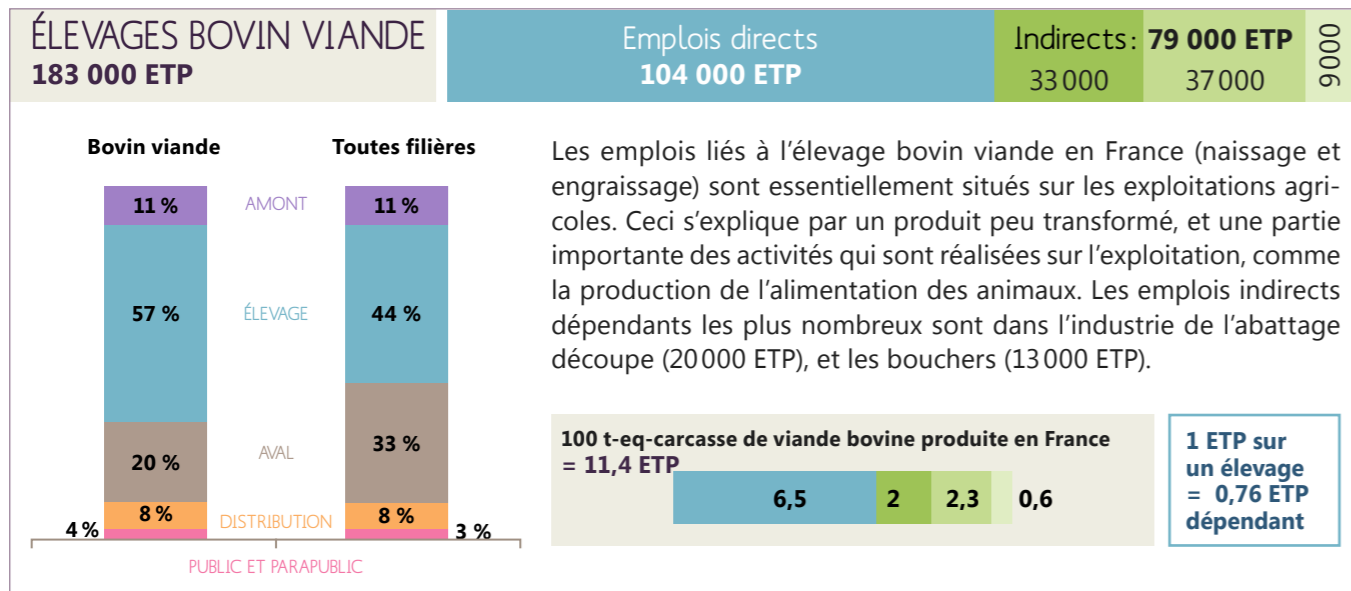
On dénombre dans l'étude **391 000 ETP** dépendants de l'élevage, soit **470 000 personnes**. Cela signifie que pour chaque ETP sur un élevage, il y en a **1,25** dans les autres secteurs économiques qui dépendent de la présence des élevages. Près de la moitié de ces emplois se trouvent dans la collecte, transformation et commercialisation des produits issus de l'élevage, et 60 % dans les industries d'aval au sens large. Les fournisseurs amont constituent quant à eux 20 % de cet emploi indirect, la distribution 15 %; les services publics et parapublics, enfin, représentent 5 % du total. Parmi ces 391 000 ETP, 45 % sont fortement dépendants, 43 % sont moyennement dépendants et 12 % sont faiblement dépendants des élevages français.

5- Seuils établis dans le cadre du RMT Économie des filières animales - détail des seuils : Évolution de l'élevage métropolitain au travers des recensements agricoles (Perrot, Gallot, Roguet, 2015)

LAITIER



VIANDE





GIS Elevages Demain

Ont contribué à la réalisation de cette étude :

**l'INRA, le CIV, FranceAgriMer, l'IDELE, l'IFIP,
l'ITAVI, INTERBEV, le CNIEL, INAPORC et l'APCA.**

Contacts : Agathe Lang, Pierre Dupraz (INRA Rennes, UMR Smart-Lereco),
Pierre-Michel Rosner (CIV), Yves Trégaro (FranceAgriMer) – pour les emplois
sur les élevages, Christophe Perrot (IDELE).

La liste complète des acteurs considérés, des sources mobilisées et des calculs d'emploi est détaillée dans le rapport complet de l'étude, disponible sur demande et sur le site du GIS Elevages Demain.